



DÉCOUVREZ LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT MILLEVIE ESSENTIELLE ET PROFITEZ DE L'OFFRE ASSURANCE VIE DU MOMENT !

Du 1^{er} juin au 13 juillet 2018 inclus

Pour un versement initial sur MILLEVIE Essentielle

(sous conditions⁽¹⁾)



Et si le versement initial est investi au moins à 30% sur des supports financiers en unités de compte⁽²⁾, qui présentent un risque de perte en capital dû aux fluctuations à la hausse ou à la baisse des marchés financiers, en contrepartie d'un potentiel de rendement.

Définissez avec votre Conseiller une répartition de votre capital adaptée à votre profil d'investisseur. Celle-ci peut ne pas être compatible avec les conditions de cette offre promotionnelle.

[En savoir plus >](#)

Avec **MILLEVIE Essentielle**, contrat d'assurance vie multisupport, vous pouvez chercher à vous constituer, dès aujourd'hui un capital ou chercher à le valoriser pour réaliser vos projets de demain (financer un bien immobilier ou les études de vos enfants, préparer votre retraite...).

**Vous répartissez vos versements au choix
parmi deux types de supports :**

► **Des supports financiers
en unités de compte**

qui permettent de
rechercher un potentiel de
performance sur les
marchés financiers, en
contrepartie d'un risque
de perte en capital.



► **Le support en euros
sécurisé**

qui offre une garantie sur le
capital investi.

Pour contacter votre conseiller :

Prendre rendez-vous >

Appelez-nous au **0 800 810 866**
(Numéro Vert)



Suivez la Caisse d'Épargne sur :
caisse-epargne.fr



Communication à caractère publicitaire et promotionnel.

(1) Offre valable du 1^{er} juin au 13 juillet 2018 inclus, pour un versement initial d'au moins 15 000 € sur MILLEVIE Essentielle, bruts de frais sur versement, à condition qu'il soit investi au moins à hauteur de 30% sur des supports financiers en unités de compte :
- 30 € offerts si versement initial d'au moins 15 000 € et inférieur à 50 000 € bruts de frais sur versement ;
- 100 € offerts si versement initial d'au moins 50 000 € et inférieur à 100 000 € bruts de frais sur versement ;
- 200 € offerts si versement initial d'au moins 100 000 € bruts de frais sur versement.
Ce montant sera versé sur votre compte courant, selon les modalités spécifiées par votre Caisse d'Épargne au plus tard à l'expiration d'un délai de 12 mois suivant la fin de l'opération, dans la limite de l'enveloppe disponible et d'un seul versement par assuré.

(2) La valeur des supports en unités de compte fluctue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Le risque de perte en capital est supporté par vous seul.

MILLEVIE Essentielle est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unités de compte de BPCE Vie, entreprise régie par la Code des assurances. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 545 100. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement pour motifs légitimes en vous adressant par écrit Service Relations Clientèle de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ. Vous avez la possibilité de vous opposer, sans frais, à ce que les données personnelles vous concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale par la Caisse d'Épargne, par BPCE, ses filiales directes et indirectes ou par ses partenaires commerciaux en adressant un courrier à la Caisse d'Épargne selon les mêmes modalités.

06/2018

[Mentions légales](#)

[Désabonnement](#)